



Kommission für Wissenschaftliche Speläologie Commission de Spéléologie Scientifique, CSS

Instructions pratiques pour la réalisation d'un inventaire¹

Wegleitung für die Erstellung eines Inventars

Table des matières	page
1. Introduction	2
2. Catégories d'inventaires	2
2.1 Inventaire spéléologique de la Suisse	
2.2 Contributions à l'inventaire spéléologique de la Suisse	
2.3 Monographies spéléologiques	
2.4 Ouvrages généraux « grand public »	
3. Critères minima de forme et de qualité	3
4. Autres conditions requises	4
5. Contenu des tomes de l'Inventaire spéléologique de la Suisse	4
6. Type de support (papier ou digital)	5
7. Rééditions	5
8. Mode de financement	5
8.1 Procédure de requête financière	
8.2 Budget annuel ordinaire	
8.3 Budget extraordinaire pour les Inventaires s. str.	
8.4 Réserve financière de la CSS	
9. Soutien scientifique et technique à un projet d'inventaire s.str.	6
10. Conclusions	7
Annexe-1 Liste des ouvrages d'inventaire existants publiés avec le soutien de la CSS.	8
Annexe-2 Esquisse de situation des ouvrages d'inventaire existants publiés avec le soutien de la CSS.	9

¹ Update 15.5.2014

1. Introduction

La Commission de spéléologie scientifique (CSS) prend les mesures nécessaires pour l'établissement et la publication de l'Inventaire spéléologique de la Suisse (Statuts CSS, Art. 2.3 et Cahier des charges CSS, Art. 1a).

Pour ce faire, la CSS assume un rôle d'encouragement, de soutien et de conseil ; elle apporte son appui en matière de financement. Elle facilite la collaboration entre les spéléologues et les spécialistes des sciences naturelles, et représente le lien entre la Société suisse de spéléologie (SSS) et l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT). L'appui de SCNAT se concrétise par une aide financière et représente vis-à-vis de tous les intéressés une reconnaissance de la valeur du travail des spéléologues.

Le but du présent document est de constituer une **base de décision** pour l'attribution du soutien de la CSS à la réalisation de chacun des projets d'inventaire, et un **moyen d'information** destiné aux spéléologues de la SSS. Ce document contient les informations utiles concernant le rôle respectif de la CSS et des auteurs de projets lors de la mise sur pied et la réalisation d'un inventaire. Ces Instructions pratiques sont destinées aussi bien aux membres de la CSS qu'aux auteurs potentiels d'inventaires.

2. Catégories d'inventaires

La CSS a défini quatre catégories d'ouvrages qu'elle a pour objectif de publier ou auxquels elle peut apporter son soutien, dans le domaine des inventaires au sens large. La terminologie et les critères de délimitation de ces catégories d'ouvrages sont exposés ci-dessous.

Il est à préciser que les ouvrages de toutes les catégories mentionnées ci-dessous doivent représenter un volume indépendant, formant un tout. Par exemple, un article inclus dans une revue, bulletin, dans des actes de congrès ou autre publication, et figurant parmi d'autres travaux, ne bénéficie pas d'un appui de la CSS dans le cadre des inventaires.

2.1 Inventaire spéléologique de la Suisse

Il s'agit de l'Inventaire spéléologique de la Suisse au sens strict. Modèle : les cinq tomes parus jusqu'ici concernant l'Arc jurassien.

- Un tome donné de l'Inventaire couvre une unité géographique ou administrative logique ;
- L'inclusion d'un projet dans la série des Inventaires est indépendante de l'étendue de la région étudiée ;
- L'unité en question est traitée de manière à obtenir une documentation spéléologique couvrant le territoire donné de manière systématique et complète ;
- Le chevauchement de plusieurs inventaires est en principe à éviter ;
- La CSS participe de manière substantielle à toutes les phases de l'établissement d'un tome de l'Inventaire (lever, rédaction, production et publication) ;
- La CSS est éditrice ou co-éditrice de cet ouvrage ;
- Au point de vue de la présentation (format, mise en page, page de couverture, etc.), les tomes de l'Inventaire représentent une série de caractère homogène, selon le modèle des cinq tomes parus jusqu'ici.

Les tomes de l'Inventaire sont destinés à une diffusion relativement large de l'ordre de grandeur de 1000 à 2000 exemplaires. La possibilité d'une réédition doit rester ouverte (chapitre 7).

2.2 Contributions à l'inventaire spéléologique de la Suisse

- Une Contribution couvre une unité géographique ou administrative logique ;
- L'attribution du soutien de la CSS à une Contribution est indépendante de l'étendue de la région étudiée ;
- L'unité en question est traitée de manière à obtenir une documentation spéléologique couvrant le territoire donné de manière systématique et complète ;
- Le chevauchement de plusieurs Contributions est en principe à éviter ;
- La CSS participe de manière limitée aux différentes phases de l'établissement d'une Contribution ;

- La CSS soutient la publication d'une Contribution (voir plus bas, chapitre 9), elle n'en est cependant pas l'éditrice ;
- Contrairement à ce qui est requis pour un Inventaire s. str., la présentation d'un volume des Contributions (format, mise en page, page de couverture, etc.) est laissée au choix des auteurs ; elle ne doit pas nécessairement correspondre au modèle des tomes de l'Inventaire, ni à celui des Contributions précédentes.

Le terme de « Contributions à l'inventaire spéléologique de la Suisse » comme désignation d'une série de publications soutenues par la CSS ne doit pas préjudicier d'autres utilisations de ce terme, pour une rubrique du bulletin d'un groupement spéléologique par exemple.

Ouvrages déjà publiés répondant aux critères ci-dessus : voir Annexe 1.

2.3 Monographies spéléologiques

- Une Monographie représente un ouvrage de synthèse sur une cavité ou un système spéléologique donné ; elle peut aussi traiter un aspect scientifique d'une région ayant trait à la spéléologie ou la karstologie (par exemple géologie, hydrogéologie, paléontologie) ;
- Par là, il ne s'agit pas de l'inventaire spéléologique systématique d'une région donnée, mais d'une étude d'importance notable pour la connaissance spéléologique au sens large du territoire national ;
- La CSS définit de cas en cas les modalités de son soutien à la publication d'une Monographie.

Ouvrages déjà publiés répondant aux critères ci-dessus : voir Annexe 1.

2.4 Ouvrages généraux « grand public »

Des descriptions générales concernant une région donnée et destinées à l'information d'un large public peuvent être soutenues de cas en cas par la CSS. Elles correspondent d'ailleurs à une priorité de SCNAT. Elles ne doivent cependant pas se substituer à la publication de l'Inventaire spéléologique de la Suisse, qui correspond à l'une des tâches fondamentales de la CSS.

Des ouvrages de ce type ont déjà été soutenus par SCNAT (voir Annexe 1).

3. Critères minima de forme et de qualité

Inventaire spéléologique de la Suisse

- Ouvrage relié ou broché, de format A4, s'inscrivant dans la continuité des tomes précédents, pour constituer une série de caractère homogène ;
- Les instructions concernant le contenu sont présentées de manière détaillée, avec les commentaires nécessaires, au chapitre 5 ;
- Illustrations et photos de qualité professionnelle ;
- Textes uniformisés pour garantir une cohérence sur l'ensemble de l'ouvrage et de la série ;
- Participation de la CSS au comité rédactionnel.

Contributions à l'inventaire spéléologique de la Suisse

- Le manuscrit dispose d'une qualité scientifique et rédactionnelle élevée ;
- Il comprend la localisation et la description détaillée des cavités, incluant une topographie (plan et coupe) ;
- La qualité prévue pour l'impression est jugée bonne ;
- Le projet d'ouvrage est soumis à la CSS pour approbation ; les auteurs tiendront compte des commentaires ou des propositions de corrections de la CSS, pour autant qu'elles soient réalistes ;
- La mise en page et le contenu restent de la responsabilité des auteurs (ou de l'auteur) ;
- Le logo de SCNAT est à faire apparaître dans la liste des organisations de soutien ;

- Pour rendre visible le lien avec les autres Contributions tout en marquant le caractère spécifique de l'ouvrage par rapport à la série de l'Inventaire spéléologique de la Suisse s. str., un sous-titre « Contribution à l'inventaire spéléologique de la Suisse » associé au titre de l'ouvrage est formellement recommandé.

Monographies spéléologiques

- Le manuscrit dispose d'une qualité rédactionnelle et scientifique élevée ;
- Dans le cas d'un travail spéléologique au sens strict du terme, le manuscrit doit comprendre la localisation et la description détaillée de toutes les cavités, incluant une topographie (plan et coupe) ; dans le cas d'un travail traitant d'un aspect scientifique d'une région ayant trait à la spéléologie ou la karstologie, l'application de cette condition sera discutée et adaptée de cas en cas – voir cependant les conditions spécifiées au chapitre 4 ;
- La qualité prévue pour d'impression est jugée bonne ;
- Le projet d'ouvrage est soumis à la CSS pour approbation ; les auteurs tiendront compte des commentaires ou des propositions de corrections de la CSS, pour autant qu'elles soient réalistes ;
- La mise en page et le contenu restent de la responsabilité des auteurs (ou de l'auteur) ;
- Le logo de SCNAT est à faire apparaître dans la liste des organisations de soutien.

Ouvrages généraux « grand public »

- Le manuscrit dispose d'une qualité rédactionnelle et scientifique élevée ;
- La qualité prévue pour d'impression est jugée bonne ;
- Le projet d'ouvrage est soumis à la CSS pour approbation ; les auteurs tiendront compte des commentaires ou des propositions de corrections de la CSS, pour autant qu'elles soient réalistes ;
- La mise en page et le contenu restent de la responsabilité des auteurs (ou de l'auteur) ;
- Le logo de SCNAT est à faire apparaître dans la liste des organisations de soutien.

4. Autres conditions requises

Archivage des données. Pour que le soutien de la CSS à un ouvrage d'inventaire soit accordé, une copie des données originales de toutes les cavités ainsi que toutes les données requises par la Commission de documentation doivent être transmises aux Archives centrales de la SSS.

Cette condition est impérative pour l'Inventaire spéléologique de la Suisse (s.str.), et formellement recommandée pour les Contributions à l'inventaire ainsi que, dans les cas pertinents, pour les Monographies spéléologiques.

Vue d'ensemble. Un « tableau d'assemblage » figurant sur une esquisse de la Suisse (comme dans l'introduction des tomes parus de l'Inventaire) et montrant la situation de tous les « Inventaires », « Contributions » et « Monographies » parus sera établi, tenu à jour de manière continue et diffusé. Il sera inséré sur le site internet de la SSS. D'autre part, l'insertion de cette esquisse de situation dans la publication est une condition impérative pour chaque tome de l'Inventaire s.str., formellement recommandée pour les Contributions à l'inventaire et recommandée pour les Monographies spéléologiques.

5. Contenu des tomes de l'Inventaire spéléologique de la Suisse

Chaque tome de *l'Inventaire s. str.* devra traiter les matières suivantes :

- Chapitres d'introduction donnant un aperçu de la situation de la région étudiée (géographie, géomorphologie, géologie) et récapitulant l'historique des explorations.
- Chapitres thématiques synthétisant les connaissances existantes et les nouvelles informations acquises en cours de projet en relation directe avec les aspects spéléologiques et karstologiques de la région étudiée, par exemple : hydrogéologie, archéologie et préhistoire, paléontologie et ostéologie, biospéologie, sédiments karstiques, spéléogénèse.
- Inventaire commenté des cavités. Nom, numéro d'inventaire, localisation et description détaillée des cavités, incluant une topographie (plan et coupe).

- Pour chaque cavité seront mentionnés :
 - Les informations thématiques pertinentes (thèmes selon l'énumération ci-dessus), auxquels s'ajouteront, le cas échéant, des informations de détail comme mesures physiques et chimiques, aspects climatologiques, protection des cavernes et du karst, pollutions ;
 - Les aspects techniques pertinents, par exemple accès, matériel d'exploration conseillé, dangers liés à la cavité, interventions humaines connues ;
 - Les aspects historiques (historique des explorations, toponymie, le cas échéant histoire et légendes) ;
 - Les références bibliographiques.

La CSS apportera son appui aux auteurs afin que l'ensemble de ces thèmes soit traité de manière optimale, compte tenu des conditions locales (voir plus bas, chapitre 9).

Pour les **Contributions à l'inventaire spéléologique de la Suisse**, il est formellement recommandé que le contenu se rapproche autant que possible de celui des Inventaires. Pour les **autres catégories** d'ouvrages mentionnées plus haut (chapitre 2), le contenu est laissé au choix des auteurs. Dans tous les cas, pour sa décision d'accorder son appui à l'un de ces ouvrages, la CSS tiendra compte du degré d'intérêt spéléologique et scientifique de son contenu.

6. Type de support (papier ou digital)

Pour obtenir l'appui de la CSS, tout ouvrage appartenant au domaine des inventaires spéléologiques de la Suisse devra être publié sur un support papier. Des données de détail qui ne doivent pas nécessairement figurer dans le texte imprimé peuvent être jointes de manière digitale sous forme d'appendices.

7. Rééditions

Après actualisation des données, la réédition de l'intégralité d'un tome de l'Inventaire est encouragée. Les conditions concernant la forme et la qualité sont les mêmes que pour l'Inventaire spéléologique de la Suisse (voir plus haut, chapitre 3).

Une option, laissée au choix des auteurs, est la publication des nouvelles informations uniquement, sous forme d'une Contribution à l'inventaire spéléologique de la Suisse ; conditions concernant la forme et la qualité : comme pour les « Contributions » (voir plus haut, chapitre 3).

8. Mode de financement

Dans le cas d'un projet concret de réalisation d'un **tome de l'Inventaire**, la CSS apporte son soutien aux auteurs pour certains frais occasionnés par les travaux de lever et de rédaction ainsi que pour la production et l'impression de l'ouvrage. La nature des prestations de la CSS liées à ces travaux ainsi que les ressources financières potentielles sont exposées ci-dessous.

Pour les **autres catégories** d'ouvrages publiées avec le soutien de la CSS (voir plus haut, chapitre 2), celui-ci se limite en règle générale à une contribution financière fixée de cas en cas, généralement inférieure à CHF 3'000.- La somme en question est fixée par la CSS en coordination avec les auteurs. En principe, elle fait l'objet d'un budget extraordinaire qui doit être inclus dans la requête de budget annuel.

Il convient de mentionner pour mémoire que la SSS dispose par ailleurs du Fonds Thomas Bitterli dont le but est également de soutenir la réalisation de travaux d'inventaire.

8.1 Procédure de requête financière

Responsabilité de la CSS, rôle des auteurs

La CSS établit une requête de budget annuel à l'attention de SCNAT dans le courant de l'année précédente. Ce budget est à soumettre à SCNAT en principe pour fin août. Pour établir sa requête, la CSS tient compte des besoins, en coordination avec les auteurs de l'inventaire (des inventaires) en cours. Le choix de l'inventaire (des inventaires) qui bénéficie (bénéficient) de l'appui de la CSS est fixé par la Commission après accord avec les auteurs respectifs. Pour tout nouveau projet d'inventaire, il appartient aux auteurs intéressés d'informer la CSS en temps opportun des grandes lignes de leur projet, de leurs objectifs, de l'état de leurs travaux et de la nature de l'appui souhaité.

8.2 Budget annuel ordinaire

Ce budget est en principe destiné à couvrir des dépenses liées aux **travaux de lever et de rédaction**. Le budget est annuellement de CHF 1'500.- (situation actuelle). Les comptes annuels doivent être bouclés par le trésorier en principe pour la fin de l'année budgétaire. Les factures sont à remettre au trésorier impérativement avant cette date. Le solde annuel non utilisé est restitué à SCNAT.

Les rubriques qui peuvent faire l'objet d'un soutien financier par l'intermédiaire de ce budget sont principalement les suivantes:

- Acquisition de matériel, par exemple GPS, matériel de topographie, location d'un théodolite;
- Frais divers, par exemple frais de réunions (déplacements, repas, photocopies), frais pour travaux de terrain (déplacements, repas).
- Prestations de mandataires (par exemple graphiste), dans la limite du budget annuel et sous certaines conditions.

La CSS apporte son soutien pour la préparation d'un budget et pour la recherche d'autres sources de financement destiné à permettre la réalisation des travaux de lever et de rédaction.

8.3 Budget extraordinaire pour les Inventaires s.str.

Lorsque l'année de publication d'un inventaire est prévue de manière définitive, la CSS inclut dans sa requête de budget annuel, en coordination avec les auteurs, une demande pour une contribution financière aux **travaux de production et d'impression**. La somme que SCNAT accorde peut s'élever jusqu'à l'ordre de grandeur de CHF 10'000.- (situation actuelle). Ce budget extraordinaire, lorsqu'il a été accordé, ne peut en principe pas être reporté de plus d'une année.

A titre indicatif : le coût de production et d'impression de chacun des Tomes IV (Jura vaudois, partie ouest) et V (Nord vaudois) s'est monté à une somme de l'ordre de CHF 100'000.-

La CSS peut apporter son soutien pour la préparation d'un budget et pour la recherche d'autres sources de financement destiné à permettre la réalisation des travaux de production (graphiste etc.) et d'impression. Il est à souligner que la contribution financière directe de SCNAT représente une **caution significative** pour la recherche d'autres sources de financement.

La CSS, en collaboration avec l'équipe de rédaction, gère en principe le budget de publication de l'inventaire, et signe le bon à tirer.

8.4 Réserve financière de la CSS

La CSS dispose d'un capital alimenté par la vente des inventaires. La Commission peut, par ce moyen, apporter une contribution financière directe aux travaux de production et d'impression.

9. Soutien scientifique et technique à un projet d'Inventaire s.str.

Dans le cas d'un projet concret de réalisation d'un tome de ***l'Inventaire spéléologique de la Suisse***, la CSS apporte son soutien aux auteurs pour les aspects touchant à la rédaction et à l'organisation des contacts avec des tiers. La CSS fournit notamment les prestations mentionnées ci-dessous.

- Prise en charge des contacts avec SCNAT ; la CSS agit comme éditrice ou co-éditrice de l'ouvrage.
- Constitution d'un groupe de suivi pour aider à la planification des travaux, et pour accompagner les travaux de rédaction, de production et d'impression ; participation aux travaux de ce groupe.
- Si nécessaire, aide à la mise sur pied d'une équipe de rédaction.
- Aide à la recherche d'auteurs responsables pour les chapitres spécialisés.
- Recherche d'un graphiste pour la réalisation des travaux de production (mise au point finale des illustrations, choix et préparation des photos, typographie et mise en page finale du texte). Conseil aux auteurs sur les exigences de qualité concernant les illustrations et les éléments de texte qu'il leur appartient de livrer ; délimitation entre les tâches des auteurs et celles d'un graphiste.
- Recherche d'un imprimeur.

- Collaboration avec les auteurs pour les demandes d'offres et pour la préparation d'un budget concernant les travaux de rédaction, de production et d'impression destinés à être réalisés par des tiers ; collaboration pour la préparation d'un calendrier pour la phase en question.

La CSS définira la nature de son soutien conjointement avec les auteurs, en tenant compte des besoins et des possibilités de ceux-ci. Les aspects financiers (requête de financement auprès de SCNAT, aide à la recherche de sources de financement externes) sont traités plus haut, dans le chapitre 8.

Pour les trois **autres catégories d'ouvrages** mentionnées au chapitre 2, la CSS ne fournit ces prestations que de manière partielle, compte tenu des conditions de chaque cas particulier.

10. Conclusions

La CSS est rattachée à la « Platform Geosciences » de SCNAT, cette dernière étant l'organisation faitière des associations suisses dans le domaine des sciences naturelles. La plate-forme « Geosciences » représente, au niveau national, un réseau des associations des sciences de la Terre, au service de la société, de la politique et de la science (<http://www.geosciences.scnat.ch/>). Entre autres tâches, la CSS (<http://www.speleo.ch/~site/> > la SSS > les commissions spécialisées > Commission de spéléologie scientifique) assure le soutien des spéléologues de la SSS dans leurs études scientifiques ; elle prend les mesures nécessaires pour l'établissement et la publication de l'Inventaire spéléologique de la Suisse. Pour les spéléologues, en particulier pour les auteurs de travaux d'inventaire, l'appui de SCNAT par l'intermédiaire de la CSS représente une contribution significative à la valorisation de leurs travaux vis-à-vis du public et des milieux scientifiques.

C'est pourquoi la CSS encourage vivement les auteurs potentiels de travaux d'inventaire de prendre contact avec elle pour examiner les possibilités de collaboration. D'une part, le présent document doit permettre aux spéléologues de s'informer sur les modalités de celle-ci et sur le soutien que la CSS peut leur apporter (par exemple, constitution d'un groupe de suivi ou de rédaction). D'autre part, il représente une base de décision pour la mise sur pied de cette collaboration. Ces Instructions pratiques doivent permettre la transparence des conditions qui règlent celle-ci, et garantir une définition équitable des modalités de collaboration.

Les présentes « Instructions pratiques pour la réalisation d'un inventaire » ont été adoptées par la Commission de spéléologie scientifique le 24 mars 2012. Elles entrent en vigueur immédiatement.

Regensdorf, le 5 avril 2012



Hans Stünzi

Président de la Commission de spéléologie scientifique (CSS)

Annexes :

1. Liste des ouvrages d'inventaire existants publiés avec le soutien de la CSS.
2. Esquisse de situation des ouvrages d'inventaire existants publiés avec le soutien de la CSS.

Annexe 1**Liste des ouvrages d'inventaire existants publiés avec le soutien de la CSS**

(Situation au 31 décembre 2013)

Inventaire spéléologique de la Suisse

- Tome I, Canton de Neuchâtel. Par R. Gigon, 1976.
- Tome II, Canton du Jura. Par R. Gigon et R. Wenger, 1986.
- Tome III, Höhlen der Region Basel-Laufen. Par T. Bitterli, 1996.
- Tome IV, Jura vaudois partie ouest. Par M. Audétat et al., 2002.
- Tome V, Nord vaudois. Par P. Deriaz (coordinateur) et al., 2007.

Contributions à l'inventaire spéléologique de la Suisse

- Grotte, Sorgenti e Abissi del Monte Generoso. Par F. Bianchi-Demicheli et N. Opizzi. Memorie STSN, vol. 8, 2006.
- Lapi di Bou, Recherches et explorations spéléologiques 1974-2009. Par M. Borreguero, A. Pahud, G. Favre, G. Heiss, L. Savoy et M. Blant. Numéro spécial de Cavernes et Hypogées « Les Boueux », 2009.
- Die Höhlen des Innerbergglis. Par T. Bitterli et Ph. Häuselmann. Höhlenforschergemeinschaft Region Hohgant, Publ. No 8, 2010.

Monographies spéléologiques

- Die St.-Beatus-Höhlen – Entstehung, Geschichte, Erforschung. Par Ph. Häuselmann. Speleo Projects, 2004.
- Bär, Wolf und Luchs im Muotatal - Knochenfunde aus Höhlen. Par Walter Imhof, Muotathal, 2012.
- Die ersten Muotataler - Spuren ur- und frühgeschichtlicher Jäger und Hirten aus Höhlen und Balmen. Par Walter Imhof. Muotatal, 2013.

Ouvrages généraux « grand public »

- Karst et grottes de Suisse. Par A. Wildberger et Ch. Preiswerk. Speleo Projects, 1997.

Annexe 2**Esquisse de situation des ouvrages d'inventaire existants publiés avec le soutien de la CSS**
(Situation au 31 décembre 2013)